

La Tarn



Activités organisées
par "l'Espace Jeunes"



**BULLETIN
MUNICIPAL
N°21
SEPT. 2016**

CIVISME

ENVIRONNEMENT

A plusieurs reprises, des dépôts d'immondices et d'encombrants ont été constatés aux containers enterrés à proximité de la salle Mélusine.

En conséquence, Les employés communaux doivent ramasser et la commune doit payer à la tonne l'évacuation des déchets.

Pourtant, tous les ménages de la CDA ont un accès gratuit aux déchetteries.

En cas d'identification du contrevenant, un procès-verbal de **classe 5** sera transmis au procureur de la République. L'infraction relevée peut être sanctionnée financièrement de 1500 euros.

En matière d'environnement, aucune tolérance ne sera accordée, tous les dépôts sauvages identifiés seront verbalisés.



Le BCP de la police municipale

Arnaud PAUTRAT
Le Brigadier-Chef
Principal de la police
municipale

Rappel prévention ALPMS

ALPMS veut dire « Agence Locale de Médiation Sociale », ce service qui a compétence sur la CDA occupe le terrain par le biais de médiateurs en civil qui interviennent uniquement dans une démarche de prévention et de rappel à la loi.

Vous pouvez les contacter le soir jusqu'à 02h00 du matin, les médiateurs sont souvent appelés pour des problèmes de nuisances nocturnes, ils se rendent sur les lieux prennent contact avec les individus et effectuent un rappel à la loi.

Les appeler est une alternative à l'appel des Gendarmes.

En revanche, si la médiation est un échec, il faut appeler la brigade de Gendarmerie qui doit assurer la sécurité mais également la tranquillité publique.

Lorsque l'ALPMS intervient sur la commune, nous avons toujours un retour d'information.

Le numéro de téléphone est 05 46 41 32 32 de 19h00 à 02h00 7j/7j.

Brûlage des déchets verts

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts ou autres est strictement interdit conformément au règlement sanitaire départemental mais également au code de la santé publique (article L 1311-2).

Tous les feux constatés devront être arrêtés sans délai. Le danger est amplifié par la sécheresse.

Nuisances sonores

Afin de profiter des derniers beaux jours en toute tranquillité, nous rappelons que l'usage des engins bruyants (tondeuses, etc...) est **interdit** le dimanche et les jours fériés, une tolérance est faite le dimanche matin de 10h à 12h.



SOMMAIRE



02

Civisme

Environnement • ALPMS • Prévention incendie • Bruit



03

Éditorial



06

Actualités municipales : Urbanisme et développement durable • Projet MAM • Travaux d'été • Trottoirs de la rue Nationale



08

Actualités municipales «Spécial Jeunes»

Espace Jeunes • Témoignage d'une Ado • Bénévolat • Journée d'école & TAP • Entrée sécurisée



10

Infos

Espaces verts • Spectacle CCAS • Octobre Rose • Info la Coursive •



12

Vie Associative :

Comité des fêtes • AJPE • Club Gym • Jeu Jarnais • Renc'Arts • Golf & Tennis • SHA • Ateliers Musicaux • Trac en Scène • Badminton



20

Agenda

Directeur de la publication : Vincent COPPOLANI
Rédactrice en chef : Geneviève SAVIN MOLLARD
Mairie de la Jarne : 12 ter rue de l'Eglise 17220 LA JARNE
mairie.lj@orange.fr 05 46 56 63 64
Dépôt légal : en cours
Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photos de couverture : G. Savin

Conception : RCE
Imprimé avec encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement PEFC 10-32-3010 dans le respect de la charte Imprim'vert.

Pour parution d'un publiereportage contacter : RCE 05 46 44 74 41



Chères Jarnaises, chers Jarnais



ÉDITORIAL

Vincent
COPPOLANI

Même si la fonction représente le plus bas échelon de la vie politique, être maire expose toujours à toutes sortes d'attaques. Il y a celles qui concernent l'homme public et son action et celles qui visent l'homme et sa vie privée. Il y a les attaques fondées, argumentées, étayées, exposées frontalement et qui peuvent tenir le débat et il y a celles qui consistent à construire des rumeurs et essayer de les faire courir par des relais qui, ne connaissant pas le sujet, propagent plus par ignorance que par bêtise et se croyant chevalier blanc de la morale, ne sont en fait que des complices.

Il se trouve que nous avons dans notre commune un merveilleux maître es construction de rumeurs. La dernière, répandue sur les réseaux sociaux, est un petit bijou en la matière et il eut été dommage que certains d'entre vous passent à côté de ce véritable cas d'école. Je vais en profiter pour la décortiquer et vous permettre de comprendre toutes les ficelles de ces mécanismes.

La voici :

Conseil à mes amis maires et élus, de toutes les communes de FRANCE.

Vous voulez acquérir un bien dans votre commune (pour vous-même pas pour la commune) rien de plus simple. Voici comment faire.

Vous suivez de près les ventes qui sont en cours. Puis vous attendez tranquillement dans votre mairie les futurs acquéreurs. Vous refusez de nombreuses fois les permis de construire déposés sur le bien qui vous intéresse. Des raisons il y en a plein, ce n'est pas un problème. Au bout d'un moment la personne qui vend se décourage (on la comprend surtout qu'elle peut être âgée ce qui est encore mieux). Alors là elle est mûre à point !! Vous enlevez votre écharpe et vous allez la rencontrer. « Bonjour Madame, voilà, je viens vous proposer un marché : Votre bien (garage par exemple) est invendable car je vous garantis que personne n'obtiendra de permis de construire sur ce bien immobilier. Donc je vous propose de l'acheter pour ma femme et moi-même. Etant donné que personne ne pourra rien en faire..... Il va de soi que je ne vous offrirai pas le prix que vous attendez. Disons que si vous réduisez de moitié le prix, je vous l'achète et vous voilà tranquille et débarrassée de cette vente qui traîne et vous pourrit la vie depuis plusieurs années».

En y mettant les formes ça va marcher ! Et il y a des cas où ça a marché comme sur des roulettes !

Quand vous allez revenir à la maison c'est votre femme qui va être contente ! On a un local, à nous, pour un prix dérisoire !

Chers lecteurs, vous allez me dire que ça ressemble à du BALKANY et je vous répondrai : « Oui je sais ».

Soyez sympa ... partagez.

*Guy Coursan **

L'art de la rumeur en trois leçons (petite psychanalyse des contes de fées)

Première leçon : soigner la forme

Ne pas nommer. Surtout ne pas nommer. Ni la personne, ni la commune. Rien qui puisse prêter le flanc. Faire comme si on traitait un cas général. Les temps ont changés depuis Othello, les lois surtout. Ce serait bête de se voir poursuivre et pire, condamner pour diffamation. Par contre, donner suffisamment d'indices pour que même sans le nom il n'y ait aucune ambiguïté possible sur la personne visée. Ici on parle de maire au sens large mais signé par l'ancien de la Jarne*, le recouplement est vite fait.

Deuxième leçon : bien choisir le fond.

Il faut que le sujet choisi soit connu de tous mais superficiellement, surtout pas dans les détails, sinon comment faire croire tout et (surtout) n'importe quoi ? Il faut un sujet un peu comme un film dont tout le monde connaît l'affiche mais que personne n'a vu.

Un sujet public, une affaire municipale ? Non, trop risqué, certains administrés sont pointilleux sur les affaires publiques et sont susceptibles de vérifier. Choisir plutôt une affaire privée. Le réflexe courant sur ces sujets est « ça ne me regarde pas » et assez peu sont assez malsains pour aller regarder par-dessus la clôture des voisins (c'est une image).

Ici ce sera le garage que mon épouse a acheté (sans en faire mystère) et que nous rénovons. Vue la localisation, à moins de ne pas habiter la Jarne et de ne pas manger de pain, tout le monde aura pu voir le nom sur le permis de construire ou au moins les travaux à côté de la boulangerie. Chacun identifiera donc facilement le sujet mais qui en saura plus ?

Le constructeur de rumeur peut ainsi se lâcher sans retenue et, non pas affirmer (voir leçon n°1), mais suggérer, insinuer, construire tout un conte tenant plus ou moins la route. L'important, c'est qu'à la fin de la lecture le lecteur ait en tête : « ce maire, il utilise sa position pour arnaquer les gens et en plus, il abuse de la faiblesse des personnes âgées, quel salaud. » Fermez le ban !

Qu'en est-il réellement ? Des permis de construire ont-ils été refusés pour cette parcelle ? Oui, un permis déposé en 2013 a effectivement été refusé suite à un avis défavorable émis en janvier 2014 par le maire de l'époque, un certain... Guy Coursan*. Mais depuis, d'autres permis auraient-ils été déposés puis refusés pour justifier l'emploi du pluriel dans la rumeur et étayer toute l'histoire ? Non, aucun !

Mais qui connaît ce genre de détail ? Et qui ira vérifier ? Facile !

Plus subtil, la cerise sur le gâteau, le détail qui distingue un maître dans l'art de la rumeur - l'allusion à la vendeuse âgée - malignement distillé entre parenthèses, comme une confidence entre initiés, sur le mode je-vous-le-dis-mais-chut-c'est-un-secret. Qu'en est-il ?

Je n'aurais pas la goujaterie de vous livrer l'âge précis de la vendeuse comme ça dans le bulletin, mais disons pour rester vague que la vieille dame en question pointe dans la... quarantaine.

Là encore, qui le sait ? Et qui ira vérifier ? Facile !

(Je pense d'ailleurs qu'elle doit apprécier cette fine et délicate courtoisie de la référence à son âge.)

Troisième leçon : la réponse

Tout le monde le sait, il est très difficile de combattre une rumeur et leurs fabricants le savent bien.

Le conseil que tout le monde donne, et je l'ai vingt fois reçu, est de traiter par le mépris. C'est bien évidemment le sentiment le plus adapté et qui sied le plus à la situation, mais quand la rumeur commence à se diffuser, il risque de s'installer dans les têtes le fameux « qui ne dit mot consent », avant de tourner à « le maire cherche à étouffer, il attend que ça se tasse » et on relaie de plus belle.

Apporter juste un démenti, jurer ses grands dieux d'homme intègre ?

D'autres, et hélas pas simplement des blancs comme neige, ont avant moi trop éculé les répliques pour leur donner du poids et puis c'est donner trop de leviers au lanceur. J'imagine déjà : « Je ne nommais personne, s'il se sent visé, c'est qu'il a quelque chose à se reprocher » facile ! Sans parler du fond de commerce absolu du propagateur de rumeurs, la bombe thermonucléaire du « il n'y a pas de fumée sans feu » (qui montre au passage les lacunes dans les programmes d'enseignement de la chimie).

J'ai donc choisi une troisième voie, celle que j'appellerai, la porte ouverte. Vous voulez que l'on diffuse, alors je diffuse, sans honte ni crainte, mais je me permets d'utiliser cette parfaite construction pour en faire une analyse qui permettra à chacun d'appréhender la perversité de ces montages et la malveillance de ces tentatives de manipulation.

Par contre, qu'amateurs et maîtres se le disent, je n'ai pas l'intention de consacrer tous mes éditoriaux à déconstruire les délires nauséux de tel ou tel esprit chafouin mais je pense que vous êtes tous, mes chers lecteurs, maintenant bien armés pour pourfendre les rumeurs naissantes ou tout au moins y regarder à deux fois (ne serait-ce que la source) avant de les relayer.

Messieurs les anciens élus (Mesdames), je comprends qu'une défaite électorale constitue une profonde blessure narcissique et qu'après des années, voire des dizaines d'années passées dans la lumière, vous puissiez être tenaillés par l'envie d'exister, encore un peu. Il existe mille façons, le milieu associatif, les œuvres humanitaires sont beaucoup plus honorables que la construction de rumeurs, aussi joliment bâties soient-elles. L'aigreur et la rancœur des désillusions ne sont bonnes ni pour soi, ni pour son entourage.

* Pour mémoire, Guy Coursan a été maire de la Jarne durant 25 années, il a été battu aux élections municipales de mars 2014 alors qu'il briguait un cinquième mandat.

Urbanisme et Développement durable

De l'aide pour rénover son logement, réduire sa facture d'énergie et participer à la réduction d'émission de gaz à effet de serre.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Contact :
Espace Info
Energie de la CdA
de La Rochelle
Service
Environnement
16 rue Jacques
de Vaucanson
17180 PÉRIGNY
05 46 30 37 73
eie@agglo-larochelle.fr

L'Agglomération de La Rochelle s'est engagée à abaisser fortement les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Par ailleurs, lorsque vous réduisez l'énergie dépensée à chauffer votre logement, vous économisez aussi sur votre facture.

Rendre le secteur du logement moins énergivore relève donc de l'intérêt général comme de celui du particulier. Agir en faveur de la rénovation thermique des bâtiments est un levier pour y parvenir.

En 2016, l'Agglomération met en place un dispositif d'aide à la fois technique et financier pour les ménages dont les revenus ne dépassent pas un certain barème* (en deçà de ce seuil, il existe un autre dispositif géré par l'ANAH, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). L'aide de l'Agglo concerne les logements de plus de 15 ans occupés par leurs propriétaires, ce qui exclut les résidents secondaires ou les bailleurs. La première étape consiste à prendre rendez-vous à l'Espace Info Energie de l'Agglo. Un conseiller est là pour vous répondre.

Avec le propriétaire, le conseiller Energie établit un diagnostic des consommations d'énergie du logement. Ensuite, il propose différents scénarios plus ou moins ambitieux de rénovation :

Comment agir et dans quel ordre ?

Faut-il isoler la toiture ? Les murs ?

Faut-il rénover les huisseries, s'équiper d'une nouvelle chaudière ?...

L'aide est accordée si le projet vise au moins 25 % d'économie d'énergie. Son plafond est fixé à 3 000 €. Cette somme vient en complément d'autres aides de la Région et de l'Etat en faveur des économies d'énergie dans le bâtiment : le cumul de ces dispositifs couvre généralement 60 à 70 % du coût des travaux.

Le conseiller Energie accompagne également le propriétaire dans le montage du dossier financier.

* Revenu fiscal de référence du foyer de l'année N-1 ou N-2, au choix du demandeur.

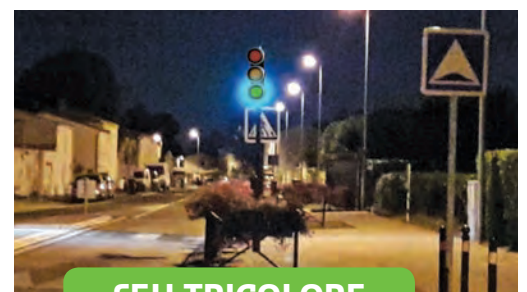
Nombre de personnes composant le ménage	Montant minimum des revenus	Montant maximum des revenus
1	14 308 €	18 342 €
2	20 925 €	26 826 €
3	25 166 €	32 260 €
4	29 400 €	37 690 €
5	33 652 €	43 141 €
Par personne suppl.	+ 4 241 €	+ 5 434 €

Pour le projet MAM :

Conformément à notre engagement et en application de notre Projet Educatif Local (PEL), nous mettrons début 2017 un logement à la location afin d'y accueillir une **M**aison d'**A**ssistants **M**aternels.

Cette structure non communale, portée par une association permettra de diversifier les offres d'accueil des 0-3 ans sur la commune.

Nous venons de lancer un appel à projet en ce sens, pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Mairie de La Jarne : www.lajarne.fr



FEU TRICOLERE

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, le feu tricolore devant l'école passe en clignotant orange durant la période d'extinction nocturne de l'éclairage public pour signaler le danger du plateau surélevé.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Travaux d'été :

La saison estivale aura été l'occasion de nombreux travaux d'amélioration de nos écoles.

Outre la sécurisation des accès (cf article page 9), les deux dernières classes encore couvertes de moquette ont fait peau neuve. Les élèves de CE2 et CM2 pourront donc à leur tour profiter de murs joliment colorés !

La cour de récréation n'est pas en reste, puisque les préaux ont été nettoyés du sol au plafond puis repeints.

Ces travaux s'ajoutent aux nombreux travaux d'entretien des écoles réalisés chaque vacance par les services techniques, je profite de l'occasion pour les remercier et les féliciter pour le travail accompli.

Gaëlle THOUVENIN-SALMON
Adjointe enfance et jeunesse

Réfection des trottoirs de la rue Nationale

Mis au budget cette année, nous attendions la réalisation de cette partie du trottoir de la rue Nationale à chaque vacance scolaire.



C'est désormais chose faite sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental qui prend en charge 60% du HT et la TVA. Coût pour la commune, un peu plus de 13 000 €, mais le cheminement vers l'école et les commerces en avait bien besoin.

L'Espace Jeunes

Depuis janvier 2016, l'Espace Jeunes municipal, nouvelle version, à (ré) ouvert ses portes.

Les jeunes ont désormais bien investi (pour certain(e)s réinvesti) les lieux et s'approprient progressivement cet espace privilégié qui leur est dédié. Ils ont imaginé l'aménagement du local en redonnant un peu de couleurs aux anciens meubles. Le bar, sans alcool bien sûr, en autogestion par les jeunes, fait désormais partie des murs. Il leur permet de se retrouver et d'échanger de manière conviviale autour d'une boisson rafraîchissante et d'un bon goûter. Il a également un objectif éducatif, celui de responsabiliser les jeunes.

Pendant les vacances scolaires, de nombreuses activités sont proposées. La programmation est réalisée en concertation avec les jeunes et leur envie, ce sont avant tout leurs vacances ! L'accent est mis sur les sorties et rencontres inter structures, source de richesses, de rencontres et d'échanges entre jeunes. Les soirées à thème rencontrent un vif succès tout comme les sorties laser game, accrobranche, cinéma, ... !

Alison SALOMON

Coordinatrice enfance-jeunesse

**L'Espace Jeunes
a fait sa rentrée
le mercredi 7 sept.**

Pour tout
renseignement :
Alison
07 52 04 18 09

Dossier d'inscription
à retirer sur place

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Infos
Jeunes

“ Témoignage d'une Ado ”

Nous allons au local jeunes car c'est un passe-temps. Ça nous permet de bouger et de ne pas rester derrière les écrans à ne rien faire. On peut découvrir de nouvelles choses (comme des activités, des jeux, ...)

Beaucoup d'activités sont proposées au local jeunes.

J'aime bien les soirées et les activités que nous faisons. Les jeux nocturnes sont super et nous mangeons entre ami(e)s, il y a une très bonne ambiance ! On peut faire les activités que nous voulons, comme par exemple, le laser-game, le bowling, la grosse boîte (café, jeux de sociétés), ... Nous avons accès au gymnase. Nous rénovons le local, l'aménageons, on le refait à notre guise, comme on le souhaite.

”

**Orianne
VAN DEN STEENDAM**
adhérente «Espace Jeunes»

Centre d'évolution et de bien-être

**Psycho-praticienne - Thérapeute
Hypnothérapie**

Mon métier de thérapeute consiste à être un accompagnant, afin de vous amener à un mieux être progressif et durable. Mon rôle est de vous permettre de vous libérer de vos symptômes en intégrant, grâce à la psychothérapie, les causes de ceux-ci.

Géraldine ROBIN : 06 30 92 34 49
www.psy-la-rochelle-17.com

**Analyse psycho-organique
Engagement aux codes de l'EFAPO
et de l'EAPOA**

J'accompagne les psychothérapies d'adultes, d'enfants et d'adolescents ainsi que les couples. Nombreux stages et ateliers proposés toute l'année.

Carole BOULATE : 06 64 35 73 39
Carole.boulate33@orange.fr
www.psy-la-rochelle.fr

Centre d'Évolution & de Bien-Être



**Route Nationale - parking du centre
médical et paramédical
1 rue Croix Perrine
17220 LA JARNE**

PUBLIREPORTAGE

**Harmonisation énergétique
du Corps**

Sensibilisée par le corps et l'importance de son équilibre, je travaille à harmoniser les énergies vitales, afin d'adoucir les chocs tant physiques que psychologiques de la vie.

Sophie GRANIER 06 89 85 92 11

**Esthéticienne énergéticienne
Créatrice de bien-être**

Je vous propose modelage*, soins visage*, magnétisme*, soins énergétiques*, selon votre besoin ou votre problématique du moment.

* Option + : pour 10 € un tirage de cartes pour conclure votre soin.

Floriane LEMAÎTRE : 06 03 15 38 70
www.florianebienetre.com

Un jour je serai bénévole

Et pourquoi pas aujourd'hui ! Il existe de nombreuses occasions de partager avec les enfants de notre village :

En participant une fois ou régulièrement à des ateliers, en partageant ses connaissances sur la danse, la cuisine, la belote, le tricot, le chant, le dessin, le tennis, le rugby, la mécanique, en racontant, en parlant de son travail, en accompagnant les enfants dans la révision de leur leçons après la journée d'école, en participant à l'Association Jarnaise des Parents d'Élèves (AJPE), en proposant votre candidature au Conseil d'Ecole, en participant à des COmités de PILotage sur l'enfance et la jeunesse...

Et vos idées sont les bienvenues !

A bientôt



Un grand merci à celles qui sont déjà ou ont été bénévoles et qui rendent possible l'aide aux leçons.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Ça ressemble à quoi une journée d'école ?

Le midi le déjeuner se fait en 2 services :

- le 1^{er} accueille les petite et moyenne sections dans le petit réfectoire et la grande section, CP et CE1 dans le grand ;
- le 2nd accueille les CE2, CM1 et CM2.

Et lorsqu'ils ne sont pas dans le restaurant scolaire les enfants jouent dans la cour à l'exception des «petite section» et quelques «moyenne section» qui rejoignent la salle de sieste. Avant la fin de la pause méridienne (vers 12h40) les enfants de moyenne section n'allant pas à la sieste prennent le temps d'une histoire.

	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Mercredi	
7h30	La Farandrôle	La Farandrôle	
8h30	Classe	Classe	9h00
12h00	Pause méridienne	Classe	
14h00	Classe	Pause méridienne	
15h00	Classe ou TAP	Jusqu'à 13h30	
16h30	La Farandrôle	Déjeuner et accueil de loisirs La Farandrôle	
18h45			

Attention

Comme chaque année depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires les jours de TAP changent : lundi et jeudi pour les maternelles. Mardi et vendredi pour les élémentaires.

Le matin le portail est ouvert 10mn avant le début de la classe.

Nouveauté

Rentrée 2016 :

Le personnel municipal participe aux TAP ainsi les enfants pourront découvrir des activités autour de l'alimentation en compagnie des cuisinières, la sieste des plus petits ne sera plus interrompue et sera suivie les jours de TAP de petites activités.

Pour les enfants de l'école élémentaire, des ateliers à l'année seront maintenant proposés.

Les Temps d'Activités Périscolaires sont un moment privilégié de découverte et d'échange pour les enfants, si vous souhaitez participer aux animations, merci de vous rapprocher de la mairie.

Entrées sécurisées

Des entrées plus sécurisées et le retour de la boîte aux lettres mairie

A la rentrée le portail de l'école élémentaire a été remplacé. Dorénavant en dehors des heures de rentrée et de sortie d'école, les portails seront clos et il faudra se présenter à l'interphone pour se voir ouvrir la porte de nos écoles.

Dans le même temps vous retrouverez une boîte aux lettres de la mairie, aux côtés de celles des écoles, de l'AJPE, de la Farandrôle et du restaurant scolaire.



Espaces Verts

La loi LABBE n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1^{er} janvier 2020,

« Il est interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public.

INFOS

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction au 1^{er} janvier 2017 et y a intégré les voiries.

Pour ce faire, notre commune a donc anticipé cette obligation de ne plus utiliser de produits phytopharmaceutiques dès cette année. Cette année de transition nous a permis d'identifier et de réorganiser nos pratiques et de tester des solutions.

A priori il en existe trois types :

on peut empêcher les herbes de pousser, ce sont des techniques préventives, on peut les détruire, ce sont des techniques curatives, enfin, on peut laisser les plantes spontanées dans l'espace urbain, en veillant à leur bonne intégration et à leur maîtrise.

Avec l'utilisation de désherbant, le problème était simple, un passage au printemps, un autre à l'automne sur les espaces à désherber et les services espaces verts avaient tout loisir de se consacrer aux tontes et tailles des espaces herbeux. Sans l'emploi d'herbicide, le problème est différent.

Comme les communes autour de nous, nous avons essayé cette année diverses solutions en divers endroits de la commune. Les résultats sont très contrastés et tirés vers le bas par un printemps très pluvieux autant par la quantité d'eau que par la durée des précipitations. L'été, plus sec, fut plus facile à gérer.

Un point plus complet sera fait cet automne pour en tirer tous les enseignements et orienter notre action pour les années à venir (organisation différente des services espaces verts au printemps, utilisation d'herbicides naturels, pratiques nouvelles).

Par des pratiques préventives, nous pourrions chercher à réduire la pousse des adventices pour limiter les interventions toujours coûteuses. On essaiera probablement des plantes couvre-sols ou des paillages (comme le test rue Nationale). Le grand choix de plantes et de matériaux permet de créer des massifs ne nécessitant qu'un minimum d'entretien. Le gain de temps pour le désherbage des massifs permettra d'en consacrer davantage aux techniques curatives.

La première technique alternative curative conseillée est le balayage très régulier. En effet, le fait de retirer fréquemment les dépôts de matière organique et de graines de la voirie, en même temps que la poussière ou les feuilles mortes, permet de réduire la possibilité d'installation de plantes spontanées.

Faut-il rappeler que l'entretien courant de son trottoir, du déneigement en hiver au balayage et arrachage des « mauvaises » herbes, est de la responsabilité de chaque riverain. L'engagement de chacun pour l'entretien courant de son voisinage immédiat tel que prévu dans les codes, sera encouragé et rappelé au printemps.

Enfin et surtout, c'est le regard collectif sur notre cadre de vie qui doit évoluer. Aujourd'hui, la présence d'herbes spontanées en ville ou au centre-bourg est trop souvent perçue comme un défaut d'entretien. A nous tous de modifier cette perception, comme l'ont déjà fait d'autres pays d'Europe ou d'Amérique du Nord. Là-bas, on accepte simplement la végétation spontanée, on aménage l'espace urbain pour qu'elle y trouve harmonieusement sa place.

Il faut avoir à l'esprit que toutes ces techniques non chimiques demandent un temps de main d'œuvre beaucoup plus important et assez en opposition avec les contraintes budgétaires qui nous sont imposées.

Nous continuerons à explorer toutes les pistes pour gérer au mieux cette transition écologique qui est néanmoins indispensable pour préserver notre santé et surtout celle de nos enfants et des générations futures.

Spectacle Années Sixties



SPECTACLE
15 octobre 2016

Lors de son dernier conseil d'administration les membres du CCAS, suite à de nombreuses demandes, ont décidé de permettre aux Jarnais de moins 65 ans de participer au déjeuner / spectacle du 15 octobre 2016.

Tarif pour les moins de 65 ans : 25 €.

Inscrivez-vous rapidement, nombre de places limité !

L'occasion de connaître vos aînés et de partager une belle journée avec eux.

Geneviève SAVIN MOLLARD
Vice - présidente du CCAS

INFOS

Le Cancer
du Sein,
Parlons-en !

Octobre Rose Votre commune participe

Dépistage organisé du cancer du sein : plus d'une femme sur deux y participe déjà..... Et vous ?

Ce dépistage consiste en une radiographie des seins appelée mammographie (couplée à un examen clinique) prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie et réalisée chez le radiologue de votre choix dans l'un des 14 cabinets de radiologie agréés en Charente-Maritime.

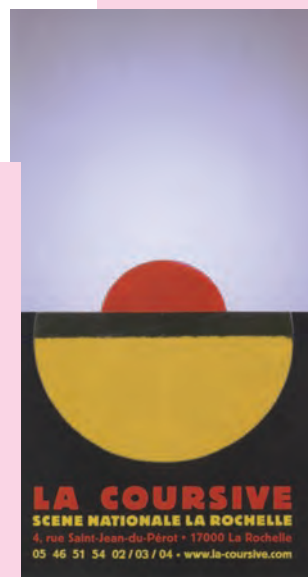
Votre mammographie (si elle est jugée normale) est systématiquement relue par un second radiologue :

90 cancers (4%) ont été détectés grâce à cette seconde lecture sur les 2 477 cancers dépistés avec Lucide 17 en 13 ans dans notre département.

LA COURSIVE

C'est reparti pour une nouvelle saison avec une programmation de grande qualité.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie et à vous abonner, de nombreuses formules financières vous sont proposées.



PUBLIREPORTAGE

Bureau d'études Cuisines Ph.Laurent



Z.A des Bonnevaux
29 rue des Terriers
17220 Saint-Vivien
Tél : 05 46 68 13 54
www.cuisines-ph-laurent.fr
b.mainard@cuisines-ph-laurent.fr

Depuis déjà 3 ans, Bruno Mainard et Arnaud Falgère vous remercient de votre confiance lors de la réalisation de votre cuisine ou de votre consultation.

Nouvelle ambiance, nouvelles collections, les Cuisines Ph.Laurent emménagent dans leurs nouveaux locaux à

Saint-Vivien (face à Intermarché) mi-octobre.

Merci Vous aurez le plaisir de découvrir dorénavant de nouvelles gammes de Salles de bains et ce, toujours avec le même professionnalisme et soucieux de respecter vos attentes et votre budget. ■



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vient de terminer les « mercredis éclectiques » qui ont eu lieu du 27 avril au 29 juin 2016.

VIE ASSOCIATIVE

Yvon ROY
Le président

DATE À RETENIR

KARAOKÉ DANSANT

le 5 novembre
Salle Mélusine à 19h
animé par
Gérard Nicoleau



Ces 10 concerts, d'un niveau très relevé, ont connu un réel succès puisque nous avons accueilli environ 4 000 spectateurs.

Ces groupes de musiciens de Paris, Orléans, Blaye mais aussi des très locaux tels que la chorale Soul/Rock de La Rochelle, le groupe de Jazz manouche et le Cuarteto de tango argentin (accompagné de danseurs confirmés) ont su faire vibrer les spectateurs.

Comme à l'accoutumé, le comité assurait une petite restauration dont les traditionnels cannelés faits maison qui sont devenus la spécialité des concerts. Nous disposions également des bonnes pizzas de La Calèche.

Il y eut aussi, le 13 juillet 2016, une soirée très festive avec le traditionnel « cochon à la broche » animé par l'orchestre musette « la Javarinaise ». De nombreux Jarnais étaient présents et ont apprécié tant le repas que le bal et enfin le feu d'artifice.



Tous nos remerciements aux membres bénévoles du comité qui ont profité de l'été pour récupérer en attendant les futures animations :

Un karaoké dansant qui aura lieu le 5 novembre prochain à la salle Mélusine à partir de 19h animé par

Gérard Nicoleau. Après les mercredis éclectiques, venez vous-aussi montrer vos talents dans une ambiance conviviale et bon-enfant. Les membres du CdF se feront un plaisir de vous servir une petite restauration accompagnée des traditionnels cannelés pour un tarif de 12€ par personne. Des flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres pour plus d'information, et bien entendu, pour terminer 2016...

... le réveillon de la Saint Sylvestre, animé par Kathy Joubert, n'oubliez pas de vous y inscrire dès novembre, nous sommes toujours complets très tôt.

AJPE,

L'Association Jarnaise des Parents d'Élèves

L'AJPE qui rassemble les parents bénévoles des écoles a une fois encore marqué la fin de l'année scolaire avec une grande kermesse pour laisser un bon souvenir aux élèves avant qu'ils partent en vacances.

Le bilan de l'année est positif grâce aux nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année avec l'aide des parents bénévoles sans qui tout cela ne serait possible : bourse aux jouets, spectacle de magie, cinéma, ludoland, carnaval, cross, et kermesse.

L'essentiel des manifestations était gratuit pour permettre à toutes les familles de participer.

**VIE
ASSOCIATIVE**



Nous avons besoin de votre aide pour continuer nos actions.
Il est important de vous faire connaître lors de la réunion de rentrée scolaire ou par mail.

ajpe.lajarne@free.fr

Lydie GABUCCI 06 61 32 59 48

L'équipe vous accueillera à bras ouverts.



Près de chez vous !

ELECTRO SOLUTION

Fabrice FROUIN

Votre spécialiste en électroménager **Fabrice Frouin** vous fait bénéficier de ses 26 ans d'expérience pour tous vos dépannages, installation et vente à domicile. Du lundi au samedi.

Electroménager - Froid et Climatisation - Pompe à chaleur

05 46 56 79 30 (répondeur) - 06 30 90 21 65
electrosolution@sfr.fr - Devis gratuit



La Jarne Taxi

Christophe vous accompagne pour vos transports toutes distances, 7 jours/7.
Transport Médical
Forfaits longues distances (aéroport Nantes, Bordeaux, etc) - Animaux acceptés.
Réservations conseillées

Renseignements et réservations :
06 64 64 73 77
lajarnetaxi@outlook.fr



ADM • Pascal RENAUD

Réparation et entretien :

- Volets roulants - Serrures
- Fenêtres PVC, Alu, Bois - Automatismes
- Miroiterie (remplacement de casse de vitrages)

Du lundi au vendredi sur RDV

Samedi urgence

pr@adm.fr • 06 15 66 44 47

Imprimerie de la création à l'impression :



- Cartes de visite
- Faire part et invitations pour tous les événements de la vie (mariage, décès, ...)

Petites et grandes quantités
Délais rapides

6 rue des Coquelicots - Aytré
05 46 44 74 41 - rce@rceimprim.com

VIE ASSOCIATIVE

La saison 2015-2016 s'est achevée le 30 juin après un dernier trimestre qui a permis d'organiser la Soirée Club le 20 Mai avec une très belle ambiance, suivie d'une sortie Rando-Patrimoine pour visiter Bordeaux et fêter le vin et pour terminer une Assemblée Générale le 3 Juillet qui a permis à plus de 140 personnes de venir fêter Michelle ROY qui après 23 ans de bons et loyaux services a décidé de s'occuper de ses propres loisirs et de sa famille.

Mais déjà la saison 2016-2017 se profile et les cours ont repris depuis début septembre.



Michelle ROY



Plaisir du Jeu Jarnais et la Fédération 17 de Générations Mouvement

La saison s'achève avec pour la 1^{ère} fois à LA JARNE une randonnée qui a pu réunir près de 200 participants venus de tout le département. Cette journée festive au sein de notre village s'est poursuivie avec un pique-nique dans l'allée du château de Buzay, puis par la visite du domaine ou du potager animée par la Cie de Trac en Scène. Nous remercions au passage M. Sylvain Bironneau qui nous a aimablement proposé un abri en cas d'intempérie. Merci aussi à la municipalité pour nous avoir offert l'apéritif et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ce grand rassemblement.

Colette PLANCHOT

Le club s'est reposé en août et a repris ses diverses activités tous les jeudis de 14h à 18h depuis le 1^{er} septembre, n'hésitez pas à vous joindre à nous.



L'Association Les Renc'arts d'Angoulins



L'association « Les Renc'arts d'Angoulins » reprend ses activités à partir du mois de septembre :

- **Atelier d'arts plastiques enfants/ados de 6 à 14 ans** : initiation et perfectionnement les mercredis après-midi hors vacances scolaires. Reprise des cours : mercredi 4 octobre.
- **Atelier dessin et peinture adultes et ados à partir de 15 ans** : séances de 3h ou de 6h le samedi.
- **Atelier Libre Peinture** : peintres amateurs et avertis se rencontrent le jeudi en soirée pour peindre. Pas de cours dispensé.
- **Atelier Scrap Renc'arts** : Personnaliser et mettre en scène vos photos. Le mardi toute la journée.
- **Cours de dessin adultes** : apprentissage de la perspective, des ombres et des lumières. Un samedi par mois.
- **Stages** pendant l'année.

Renseignements :

Katia VIEVILLE 06 61 96 23 82

**VIE
ASSOCIATIVE**

ATELIERS MUSICAUX

Et oui, une nouvelle rentrée pointe déjà le bout de son nez... Si à cette occasion, petits ou grands, vous êtes désireux de pratiquer la musique c'est le moment car les plannings sont très compliqués à mettre en place.

Cours de guitare classique et électrique, batterie, synthé/piano, chant et technique vocale, ateliers groupes, initiation et découverte de la musique.



06 98 59 46 56 ou 05 46 01 54 49

lesateliersmusicaux@outlook.fr

PUBLIREPORTAGE

FRESH ELEC

Depuis 2009, votre électricien **Franck Goudard**, se charge de vos dépannages de plomberie et de chauffage, vos installations électriques (éclairage, tableaux électriques, portes de garage, ...), installations industrielles, **pompes à chaleur** et domotique.

Ce spécialiste agréé **PANASONIC** et **LG** se concentre sur des interventions de courte durée aussi bien chez le particulier que chez le professionnel dans un rayon de 30 à 50 km autour de La Rochelle. ■



Ses points forts :
pompes à chaleur
& climatisation
Toutes marques

"Un petit bonjour tout spécialement à tous les campingscaristes de La Jarne !"

FRESH ELEC
CLIMATISATION
ELECTRICITE GENERALE



7 rue des bonnelles
17220 LA JARNE
06 11 49 69 97
fresh-elec@sfr.fr
www.fresh-elec.com

Osez le golf ou le tennis à La Jarne

Encore méconnu de nombreux Jarnais, le Golf et le Tennis de L'ASPF est un lieu d'échanges et de partage qui, contrairement aux idées reçues, cultive la mixité sociale.

VIE ASSOCIATIVE



Soucieuse de s'ouvrir encore plus vers les Jarnais, la dynamique Association Sportive de Pique Fesse (ASPF), forte de 500 membres, souhaite leur faire découvrir le golf ou le tennis en les invitant à bénéficier gratuitement d'une initiation d'une heure, animée par un pro diplômé, le dimanche matin sur rendez-vous.

Golf et Tennis sports de toute une vie, se pratiquent de façon sportive ou ludique.

Le Tennis avec ses 5 courts couverts en terre battue est une structure unique en France.

débutants et des joueurs confirmés.

Son école réputée bénéficie du Label sportif de la FFG elle est animée par deux professeurs et un éducateur. Elle est forte de 60 Enfants.

Le club house et son restaurant ont vue sur le Tennis et sa terrasse panoramique, s'ouvre sur le parcours de Golf. Vous pourrez découvrir, pour déjeuner entre amis ou en famille, une cuisine qui se veut simple, nature, fraîche et respectueuse des produits de saison.

Infos pratiques :

- Tennis homologués : 5 Courts couverts en terre battue
- Parcours homologué 9 trous + 1 trou école + 2 Putting green
- Practice couvert (12 postes) et découvert (15 postes) + practice sur herbe (8 postes)
- Horaires : Ouvert 7/7 jours de : 8h30 à 20h30

Rentrée de l'Ecole de golf : Les petites balles blanches - Responsables de l'enseignement : Jean-Charles THOREUX - Mathieu CANTET.

Rentrée de l'Ecole de tennis: Les petites balles jaunes - Responsable de l'enseignement : Adrien MILLET.

Renseignements réservations et inscriptions aux écoles pour la rentrée:
Tél. 05 46 56 61 04
aspf@orange.fr
www.tennislarochelesud.com
www.golflarochelesud.com

Un enseignement de qualité est dispensé aux 40 Jeunes de l'école de tennis dirigée par Adrien.

Le golf de La Jarne, remarquable 9 trous de 20 hectares propose, dans un environnement bucolique, des installations de qualité qui feront le bonheur des

NOUVEAU

La Boucherie d'Antan

Savoir-faire ancestral



Passer la porte, c'est un accueil chaleureux, des conseils avisés de professionnels amoureux des beaux produits que l'équipe de la boucherie d'Antan vous réserve. Viandes de qualité et d'exception : races Limousine, Parthenaise et Blonde d'Aquitaine. Viandes maturées. Gamme BIO.

Respect du Goût

Fabrication de charcuterie à l'ancienne. Spécialités bouchères crues. Mais c'est aussi de délicieux plats cuisinés, un riche rayon de fromages, ainsi qu'une cave à vins, pour satisfaire les plus fins palais. ■



Horaires d'ouverture
Du mardi au samedi
8h à 13h et de 16h à 19h30
Ouvert le dimanche
de 8h à 13h

8 rue Nationale
La Jarne
Tél. 05 46 27 20 89

Règlement : tickets restaurants - Chèques - Cartes bleues - Espèces - Accepte : Carte de fidélité Lyonnese - Passtime

Le centre équestre confirme sa position



En plus d'être une école d'équitation labellisée « Ecole Française d'Equitation » et « Pony Club de France » par la Fédération Française d'Equitation, la Société Hippique Aunis confirme, en 2016, son envergure en tant qu'organisateur de manifestations équestres.

Plus de 4 500 concurrents ont foulé depuis le début de l'année la grande piste en sol Toubin-Clément®, qui fait la renommée de la SHA. Les événements sont de différentes natures : ils ont concerné les enfants à poney avec un nouveau challenge qui récompensait le meilleur club participant avec un poney d'élevage, l'équitation à cheval avec l'organisation de compétitions qui ont rassemblé plus de 1 000 participants au mois de mai ainsi qu'au mois de juillet, les étudiants avec une journée pour découvrir l'équitation et le horse ball (journée couplée avec des matches de horse ball officiels)...



L'école d'équitation accueille quant à elle, en période scolaire et aussi pendant les vacances, environ 500 cavaliers réguliers. L'équipe pédagogique se met en quatre pour proposer des activités au goût de chacun : de l'enseignement ludique à la technique, il n'y a qu'un pas que les moniteurs franchissent habilement. La SHA a participé à de nombreux challenges (challenge Pony Win, challenge régional de pony games) et championnats (championnat de France de horse ball, de CSO par équipe Amateur, de Hunter), avec des résultats sportifs et humains qui ont dépassé les attentes. Là encore, il y en a pour tous les goûts, et pour tous les âges.

Au mois de juin, la SHA a emmené ses poneys aux fêtes des écoles et notamment à la kermesse de l'école de La Jarne, pour le plus grand plaisir des petits cavaliers en herbe ! Le club a aussi présenté ses traditionnels carrousels en tenue d'époque pour la fête du Château de Buzay.

Au programme :

Dimanche 18 septembre :

Journée nationale
du cheval au centre équestre

Dimanche 25 septembre : concours
de saut d'obstacles Club et Pony

Dimanche 2 octobre : stage de CSO
avec Frédéric Plansont, cavalier pro

Dimanche 9 octobre :
concours de dressage

Dimanche 6 novembre : 2^e stage
animé par Frédéric Plansont

Dimanche 13 novembre :
concours de Hunter

Week-end des 26-27 novembre :
Championnat régional de saut
d'obstacles des Enseignants

Pendant les grandes vacances, des stages et des reprises, à cheval ou à poney, sont proposés, ainsi que des baptêmes à poney.

**Pour toute information, contactez le
05 46 44 32 34.**

Le centre équestre a fait sa rentrée le 1^{er} septembre : les activités du dimanche sont programmées, et le planning des reprises est disponible sur le site : www.sha-larochelle.ffe.com

**VIE
ASSOCIATIVE**

Une saison riche en événements **BADMINTON CLUB JARNAIS**



VIE ASSOCIATIVE

Cette fin de saison a été riche en rencontres et en convivialité pour le Badminton Club Jarnais.

En effet, tirant parti du pont de l'Ascension, une délégation de huit membres du club a pris le train direction Lille avec pour objectif de profiter du week-end prolongé pour revoir leurs amis Ch'tis du club de Deûlémont (59). Bonne ambiance, matchs amicaux, bières et tarte au maroilles étaient au programme !

le club de La Rochelle dans leur gymnase. Malheureusement, l'issue n'a pas été favorable pour le BCJ mais les membres de l'équipe restent motivés pour la prochaine saison.

Enfin, le club s'est illustré une nouvelle fois lors du 1^{er} tournoi de Royan les 9 et 10 juillet. Cinq équipes masculines étaient présentes ainsi que trois équipes mixtes. Une équipe masculine a été jusqu'en quart de finale, tandis que le duo Cédric-Quentin a gagné la finale. De quoi clôturer brillamment cette saison !



Équipe vétérans 2016

Pour continuer dans cet élan de rencontres interclubs, le BCJ s'est déplacé à Aigrefeuille et a reçu le club de Saint-Médard d'Aunis courant

juin. Chaque soirée s'est déroulée sous le signe de la convivialité.

La traditionnelle marche a eu lieu le dimanche 12 juin, sur la côte entre Angoulins et Châtelailon. Malgré la pluie qui s'était invitée au programme, les fidèles randonneurs étaient là, équipés de cirés et de leur bonne humeur. Un couscous clôturait cette marche à la salle Mélusine.

Dans le cadre du championnat interclub départemental, deux équipes (D2 et D3) étaient engagées cette saison. L'équipe de D2 est allée jusqu'en finale, affrontant

Sportivement
Badminton
Club Jarnais



DATE À RETENIR

L'assemblée générale pour la saison 2016-2017 aura lieu le vendredi 16 septembre à 19h30 au Club House au premier étage du gymnase.

Informations
pratiques
et événements

liés à notre association
sur le site du club :
bcj17-lajarne.clubeo.com
07 81 06 43 95

ID Menuiseries



L'entreprise ID Menuiserie vous conseille et apporte des solutions pour concrétiser vos projets de rénovation. Afin de vous assurer un service de qualité, lors de changement de fenêtres, une visite à votre domicile est organisée pour vous conseiller sur les procédés :

- **Dépose totale** (système breveté) solution qui permet de garder un maximum de lumière et d'éliminer l'intégralité de l'ancienne fenêtre, sans aucune retouche à effectuer par la suite (papiers peints, peintures, ...).
- **Pose en rénovation**, solution qui consiste à poser une nouvelle fenêtre sur le cadre de l'ancienne en habillant les contours.

Dans ces deux cas, un large choix de modèles et de coloris est mis à votre disposition. L'objectif est de gagner en confort et en économie d'énergie.

ID Menuiserie, ce n'est pas que des fenêtres... En effet, l'entreprise assure également la fourniture et la pose de volets (roulants, battants, ...) en alu, bois, PVC, résine... ainsi que les portails, portes d'entrée, stores, portes de garage, ... ■



Magasin d'exposition ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et 14h à 18h (le vendredi fermeture à 17h)
et le samedi de 10h à 12h.

**30% crédit d'impôt
maintenu en 2016**



110 route
Nationale
La Jarne
05 46 41 74 85

Carton plein pour **TRAC EN SCÈNE**



Une huitième année s'achève pour Trac en Scène. Une année intense tant l'ampleur des activités de l'association a revêtu une importance inédite.

Les comédiens adultes, adhérents historiques de l'association, ont commencé à jouer sur la scène Mélusine en janvier 2009. Huit années de représentations plus tard, le groupe a évolué. Cette saison, Pascale Fréon a décidé de s'initier à la mise en scène, rôle différent qui nécessite un regard particulier sur les comédiens et une interprétation personnelle de la pièce. Le résultat a été probant puisque près de 600 personnes sont venues assister aux trois représentations publiques fin avril. Les commentaires du public à l'issue des spectacles ont apporté à la troupe la traduction de sa satisfaction.

Ce nouveau succès a encouragé le groupe à poursuivre sur sa lancée. Un groupe renouvelé et étoffé est déjà en place, la nouvelle pièce est déjà choisie, les rôles

sont attribués, les dates des représentations officialisées (7-8-9 avril 2017). Bref, la neuvième saison du théâtre des adultes est entamée.

Depuis septembre 2011, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les rangs de l'association. Ils ou elles sont beaucoup plus jeunes et fréquentent encore les bancs de l'école ou ceux du collège. Ils ont été baptisés au fil des années « les Juniors ». Au gré de ces années, leur effectif a nettement progressé. D'une dizaine au début, il a dépassé les deux dizaines cette année et devant l'impossibilité d'accueillir tout le monde, une liste d'attente s'est formée, elle ne cesse de s'allonger.

Les Juniors de Trac en Scène occupent désormais une place entière dans l'association. Ils ont ouvert le spectacle des adultes au printemps. Ils se sont produits lors d'une unique représentation au mois de juin. Ils ont participé à la manifestation annuelle dans le parc du château de Buzay. Le grand rendez-vous des Animations historiques à Buzay a connu sa 4^e édition en juin dernier. Cette année, un second espace

scénique a proposé de nouveaux spectacles avec de nouveaux artistes, le village des vieux métiers s'est agrandi pour y accueillir une quarantaine d'artisans présentant leurs créations avec la volonté d'offrir leur savoir-faire au service de leur art. Environ 1125 visiteurs ont répondu présent cette année.

Cette manifestation a pris au fil des ans ampleur qui nécessite une organisation de plus en plus structurée et efficace. De fidèles partenaires, de fidèles bénévoles nous accompagnent depuis le début et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

Les membres de Trac en Scène et même d'anciens adhérents s'investissent de plus en plus.



Mais nous avons besoin de personnes nouvelles pour apporter leurs compétences et leur motivation que ce soit dans la préparation tout au long de l'année ou dans le déroulement de la manifestation au cours du week-end de juin.

Les bonnes volontés souhaitant ainsi s'investir dans cette aventure humaine sont invitées cordialement à nous contacter (voir coordonnées ci-dessous) afin de contribuer dans la mesure de leurs possibilités à la réussite des prochaines éditions.

**VIE
ASSOCIATIVE**



**Contact téléphonique :
Jean-Christophe Méreau
06 82 66 50 85
trac-en-scene@orange.fr**

AGENDA

Programme
proposé par
vos Associations
Jarnaises
au fil des
prochains mois

**Samedi 24
septembre**

Accueil des
nouveaux jarnais
avec
portes ouvertes
de la mairie.

**Samedi 15
octobre**

Déjeuner Spectacle
du CCAS sur
le thème des Sixties
à 12h30
salle Mélusine

**Samedi 5
novembre**

Karaoké dansant
organisé par le
Comité des Fêtes
à partir de 19h
salle Mélusine

**Vendredi
11 novembre**

Commémoration
de l'armistice de la
guerre de 14/18
à 10h au Monument
aux Morts.

**Jeudi
17 novembre**

Soirée beaujolais
nouveau organisée
par le club de GYM
à partir de 19h
salle Mélusine.

**Dimanche
27 novembre**

Bourse aux jouets
organisée
par l'AJPE
salle Mélusine.

**Mardi
13 décembre**

Spectacle
des Ecoles.

**Samedi
31 décembre**

Réveillon du
Nouvel An
organisé par
le Comité des Fêtes